

Le dimanche 2 novembre 2008, le conseiller du président de La République, Henri Guaino, s'est senti autorisé à donner son avis sur l'avenir de l'entreprise.

« Il n'est plus question pour l'instant, dans la situation où nous nous trouvons, d'ouvrir le capital de La Poste ».

Cette affirmation péremptoire du dimanche matin a été démentie l'après-midi par le même Guaino pour lequel « *le calendrier de cette réforme restait valable* ». Comprenez qui pourra ! Car ce qui peut paraître du pur bon sens dans la période (ne pas introduire La Poste en bourse), ne l'est plus lorsque l'on affirme que le calendrier est maintenu. Traduction : changement de statut, puis introduction en bourse. C'est ça le calendrier !

■ Cacophonie gouvernementale ?

Le Président de La République a mis en place une commission présidée par Monsieur Ailleret. L'objectif de la commission est de faire des propositions sur les besoins en financement de l'entreprise. Les syndicats de La Poste y siègent. Les conclusions seront rendues le 10 décembre. Les partis politiques seront consultés après.

Les déclarations contradictoires du conseiller présidentiel démontrent la légèreté du pouvoir en place sur un sujet aussi important que l'avenir du service public postal, de l'avenir de La Poste et des 300 000 postiers qui la compose.

Alors, que penser de cette communication ? Message subliminal à Jean-Paul Bailly pour le préparer à l'enterrement de son projet, pourtant soutenu par le gouvernement ? Message à destination des postiers pour les empêcher de se mobiliser ? Sur la seconde hypothèse, **c'est aux postiers de faire la démonstration qu'ils demeurent motivés pour combattre le projet du Président Bailly, dès le samedi 22 novembre (voir encadré) !**

■ Ce que défend la CFDT dans la commission

Comme les autres syndicats, la CFDT siège à la commission Ailleret.

Elle y apporte son analyse et y développe ses propositions en particulier sur les missions de service public postal.

- ▶ une définition du service postal qui aide au vivre ensemble,
- ▶ un financement intégral des missions de service public,
- ▶ un service public dévolu définitivement à La Poste,
- ▶ une définition évolutive des missions de service public qui s'adaptent aux besoins de la société.

La CFDT veut un **avenir pour La Poste**,
Parce que c'est aussi de **l'avenir des postiers**
et de **leur emploi** qu'il s'agit !

■ La CFDT revendique des engagements forts

- ▶ La CFDT veut que soit réaffirmé l'engagement de la distribution du courrier 6 jours sur 7, garantissant à la fois une égalité de traitement de tous les français devant le service public postal et la pérennité des emplois à La Poste, en particulier l'emploi des facteurs.
- ▶ Pour les zones rurales, la CFDT propose la création du facteur guichetier, synonyme de présence postale renforcée pour les clients de La Poste éloignés d'un point de contact. De surcroît, la création de la fonction de facteur guichetier apportera des débouchés supplémentaires pour la carrière des facteurs évoluant en zone rurale.
- ▶ La CFDT veut que le choix social des emplois de qualité (emplois statutaires et à temps complet) soit fortement affirmé, contrairement aux postes allemande et hollandaise.

La CFDT dit non à l'introduction en Bourse !

La CFDT dit oui :

- au développement de l'entreprise,
- au développement de l'emploi dans un groupe public non soumis aux dérives boursières.

Pour la CFDT, La Poste doit demeurer un groupe public avec des fonds publics et sans cotation en bourse.

Pour cette raison, la CFDT dit non au projet Bailly qui propose la création d'une société anonyme cotée en bourse.

Manifestation Francilienne

Samedi 22 novembre à 14H, à l'appel de
l'intersyndicale CGT-CFDT-SUD-FO-CFTC.

Si la manif est pilotée par les organisations syndicales, des associations et partis politiques se sont associés à l'appel, et organiseront leur propre cortège derrière celui des syndicats de La Poste.

14H00 PLACE DE LA NATION, pour un défilé
Nation-Bastille-Bercy.

Ordre du cortège : Carré de tête intersyndical - CGT - CFDT - SUD - FO - CFTC

Venez nombreux participer à cette après-midi revendicative et démontrer toute votre détermination face au gouvernement et au Pdt de La Poste !

Attention : la préfecture de police doit donner son accord. En cas de changement, nous vous tiendrons informés.

La CFDT, c'est faire.

Cfdt
des choix. des actes